

*COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016*

---

Convocation du 11 octobre 2016

L'an deux mil seize, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;  
La séance débute à 20h45.

**Étaient présents:** Mmes BADERA, GALIERE, POUILLY et  
Ms BRUN, CALMUS, GASNIER, GUILLAIN, OCZACHOWSKI,  
BOULERAND,

**Procurations :** M CAZALET à M OCZACHOWSKI  
M DERRE à M BOULERAND  
M SEMETEYS à M GASNIER,  
M GUITTARD à Mme GALIERE

**Absent :** M HANQUEZ.

**Secrétaire de séance: M. BRUN**

---

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 septembre 2016 :**

Approbation à l'unanimité

**II- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

M BRUN est désigné secrétaire de séance.

**III - CHOIX DE L'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL**

Nous avons donné notre accord pour participer à la mise en concurrence « contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires pour notre personnel » réalisée par le centre de gestion 28. La résiliation est possible en fin de l'année 2016. Après examen des tarifs de Groupama à laquelle nous adhérons actuellement et ceux de l'assurance Gras Savoye retenue par la commission d'appel d'offre du CG28, le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à adhérer à Gras Savoye.

**IV – FUITE D'EAU / DEMANDE REMISE SUR TAXE D'ASSAINISSEMENT**

Un habitant de Faverolles sollicite la Mairie pour une demande de dégrèvement suite à une fuite d'eau pendant la période estivale.

Selon les textes de loi, un dégrèvement doit être concédé au sinistré.

Avis favorable à l'unanimité.

**V – INDEMNITE DU TRESORIER MUNICIPAL**

Cette indemnité est demandée chaque année par le Trésorier Municipal. La somme calculée pour cette année est de 410,80€ pour un versement à 100%

1 vote à 0%

3 votes à 50%

La majorité vote pour verser 100% de l'indemnité demandée.

## **VI – INSTAURATION D’UNE TAXE D’INHUMATION**

La taxe d’inhumation s’intègre à l’ensemble des frais d’obsèques. Elle a pour principal objectif de participer à l’entretien du cimetière et de ses installations.

Le cimetière est partagé avec la commune des Pinthières. Avant approbation, il faut un accord de la commune des Pinthières.

Accord de principe en attente de la décision des Pinthières.

## **VII – POINT SUR LE PERSONNEL**

Départ de la secrétaire de mairie au 1<sup>er</sup> octobre. Elle sera remplacée à partir du 29 novembre (date de disponibilité de la nouvelle secrétaire recrutée).

Suite à plusieurs problèmes de santé, l’un de nos agents a été déclaré inapte au travail de façon temporaire. Une demande va être faite pour un passage devant le Comité médical. Une décision de retraite anticipée pourra ensuite être prononcée.

Il a été décidé d’effectuer un recrutement d’un agent pour une durée de 3 mois pour l’instant. Plusieurs candidats seront reçus dans les semaines à venir.

## **VIII – LIGNE DE TRANSPORT 20 EX 89**

Après de grosses difficultés au départ (nouveaux tracés, nouveaux chauffeurs), les choses semblent s’améliorées.

## **IX – Divers**

- Demande d’assistantes maternelles sur la possibilité d’occuper la Maison des Associations pendant la période hivernale.

Accord de principe mais étude du volet assurance.

- Demande de subvention du Foyer Socio Educatif du Lycée J.Moulin de Nogent le Roi.

Accord à l’unanimité. Somme à déterminer.

- Devis établis pour effectuer les diagnostics gaz-électricité (à faire tous les ans) des Equipements Recevant du Public (ERP). La société SOCOTEC a été retenue pour un montant de 1236€.

- En prévision de l’arrivée de la fibre optique, une étude est entamée pour modifier la numérotation de certaines habitations.

- SIDES : Une sonde ainsi qu’un compteur d’eau sont à remplacer. Les devis sont en cours d’étude.

- SDCI/ PLUI : après la pose estivale les réunions redémarrent et des décisions plus précises devraient être prises.

- Fusion SIERO/SIEPRO est en cours

- Mise en conformité des régies SITED/Salle des fêtes : deux régies existent aujourd’hui.

### **X – Commission Travaux**

- Début des travaux route de Rambouillet. Réalisation d'un trottoir. Les travaux avancent bien.
- Etude sur le prêt d'un radar autonome. Une demande argumentée va être faite.
- Réunion avec 2 sociétés spécialisées dans le marquage au sol. Etude des tarifs pour réalisation des passages piétons manquant sur la commune depuis un certain temps.
- Réunion avec Foncier Expert pour remise à jour des devis pour la Rue des écoles.

### **XI – Commission Cimetière**

Les monuments qui avaient été déclarés en état d'abandon ont été enlevés.

Des plaques ont été achetées pour signaler l'état de certaines tombes : état d'abandon, en péril...

Un courrier va être envoyé au propriétaire pour l'entretien des plantations dans le cimetière.

### **XI I – Commission Fêtes et Cérémonies**

Il a été décidé à l'unanimité qu'il n'y aura pas repas organisé pour les anciens cette année. Un colis leurs sera distribué autour de la galette des rois, le 6 janvier.

Des illuminations de Noël vont être achetées pour décorer la Butte d'Auvergne, Le Bout Duhay et le Mesnil-Condit.

### **XIII – Commission Communication/Jeunesse**

Toujours une bonne fréquentation du site Internet.

Modernisation de la bibliothèque – devis en cours pour demande de subvention sur 2017.

Le parcours VTT est opérationnel et fait de nombreux adeptes.

### **XI II – Tour de table**

- P. Calmus / SIVU

Le changement du vice président, décidé au dernier Conseil Syndical, a été refusé par la préfecture car la procédure n'a pas été respectée. Un courrier doit être envoyé à la préfecture pour régularisation.

Mise en place d'une sonnette à l'école pour signaler la fermeture des grilles aux parents.

La chaudière de l'école a été remplacée.

Le matériel informatique a été revu pour amélioration.

- JM. Boulerand

Demande de laisser les lampadaires allumés le week-end lorsque la salle des fêtes est réservée.

- P. Oczachowski / SIRMATCOM

Modification des finances lorsque la nouvelle EPCI sera établie. Inquiétude sur le départ de certaines communes qui va générer une diminution des recettes après avoir réglé un droit de sortie dont on ne connaît pas le montant.

Proposition du SIRMATCOM pour disposer de bacs pour déchets végétaux. A Etudier.

Date à retenir pour les élections

Présidentielles : le 23 avril 2017 et le 7 mai 2017

Législatives : les 11 et 18 juin 2017

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h50.